



DECLARATION DE VENTE D'UN VEHICULE D'OCCASION

en vue : d'un transfert de carte grise
 de la destruction du véhicule

- CG.131-I-

A remplir par le ou les **vendeur(s)** et
le ou les **acheteur(s)** (sans rature ni
surcharge) et à déposer ou à adresser au
bureau du guichet unique de la DITTT
par le ou les vendeurs(s)

Formalités à établir dès la vente :

- **Le ou les vendeur(s)** doi(ven)t adresser l'imprimé CG.131-I (déclaration de vente d'un véhicule d'occasion) à la DITTT (bureau du guichet unique), **dans les 15 jours suivant la vente**, sous peine d'amende. En outre, s'il s'agit d'une vente pour la destruction, le ou les vendeur(s) doi(ven)t joindre la carte grise à cette déclaration.
- **Le ou les vendeur(s)** doi(ven)t remettre à l'acheteur :
 - La carte grise du véhicule barrée et portant la mention lisible : "vendu le (date de la vente)"
 - L'imprimé CG.131-II (Déclaration de vente d'un véhicule d'occasion) dûment rempli et signé par les différentes parties
 - Le certificat de passage au contrôle technique **datant de moins de 6 mois**, pour les véhicules immatriculés dans la série NC (sauf motocyclettes et remorques), mis en circulation depuis plus de 5 ans et d'un poids total autorisé en charge n'excédant pas 3,5 tonnes, remis par un centre de contrôle agréé.

LISTE DES CENTRES AGREES DE CONTROLE TECHNIQUE

Commune	Centre	Adresse	N° de téléphone
NOUMEA	AUTOPOINT	34,36 rue Fernand Forest Ducos	28.81.81
	FREINAGE 2000	120 Rue Unger Montagne Coupée	23.88.17
	HERVOUET	6 Rue Descartes Ducos	28.39.38
	CONTROLE TECHNIQUE VALLEE DES COLONS	1 Rue de l'Iser Vallée des colons	28.83.73
	SARL CAR CONTROLE	10 Rue ARAGO ZI Ducos	25.17.06
KONE	SARL KONEX	22 lot industriel de Koné	42.84.84
KOUMAC	GARAGE DECOUX	Z.I de Koumac	47.65.81
LIFOU	SARL AUTO-PRO	Wé LIFOU	45.15.10

Je soussigné,

Nom: _____ Prénom(s) : _____

Adresse domicile : N° : _____ Nom de rue, avenue, lot, route : _____

Quartier : _____ Commune : _____

Certifie avoir vendu cédé à titre gratuit le ____/____/____Le véhicule immatriculé sous le numéro : et désigné ci-dessous :

Marque : _____ Appellation commerciale : _____

à Mr Mme Mlle Sté Autre : _____

Nom de naissance : _____ Prénom(s) : _____

Nom d'usage : _____ Date de naissance : _____ Tél : _____

Adresse domicile : N° : _____ Nom de rue, avenue, lot, route : _____

Quartier : _____ Commune : _____

Adresse postale : N° de la BP : _____ Code postal : _____ Commune : _____

Je certifie en outre que ce véhicule n'a pas subi de transformation notable susceptible de modifier les indications du certificat de conformité ou de l'actuelle carte grise.

A _____, le ____/____/____

Signature(s) du ou des VENDEUR(s) (Pour les sociétés : nom, qualité et cachet)	Signature(s) du ou des ACQUEREUR(s) (Pour les sociétés : nom, qualité et cachet)
--	--

La loi modifiée n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit à toute personne physique, justifiant de son identité, un droit d'accès et de rectification de ses données.

Toute fausse déclaration est passible des peines prévues par les articles 441-6 et 441-7 du nouveau code pénal.

DECLARATION DE VENTE D'UN VEHICULE D'OCCASION

en vue : d'un transfert de carte grise
 de la destruction du véhicule

- CG.131- II-
A remplir par le ou les **vendeur(s)** et
le ou les **acheteur(s)** (sans rature ni
surcharge) et à déposer ou à adresser au
bureau du guichet unique de la DITTT
par le ou les acheteur(s)

Formalités à établir dès la vente :

- **Le ou les acheteur(s)** doit(vent) se présenter au bureau du guichet unique muni(s) de :
 - La carte grise du véhicule vendu portant la mention lisible : "**vendu le** (date de la vente)"
 - L'imprimé CG.131-II (Déclaration de vente d'un véhicule d'occasion) dûment rempli et signé par les différentes parties
 - L'imprimé CG.132 (Demande de transfert de carte grise) dûment rempli et signé par les différents partis
 - Un justificatif d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport ou permis de conduire...) de tous les acquéreurs ou locataires
 - Un justificatif de domicile datant de **moins de 3 mois** (facture d'électricité, d'eau ou de téléphone, quittance de loyer, bail...) de tous les acquéreurs ou locataires + attestation d'hébergement si besoin
 - Le certificat de passage au contrôle technique **datant de moins de 6 mois**, pour les véhicules immatriculés dans la série NC (sauf motocyclettes et remorques), mis en circulation depuis plus de 5 ans et d'un poids total autorisé en charge n'excédant pas 3,5 tonnes, remis par un centre de contrôle agréé.

LISTE DES CENTRES AGREES DE CONTROLE TECHNIQUE

Commune	Centre	Adresse	N° de téléphone
NOUMEA	AUTOPOINT	34,36 rue Fernand Forest Ducos	28.81.81
	FREINAGE 2000	120 Rue Unger Montagne Coupée	23.88.17
	HERVOUET	6 Rue Descartes Ducos	28.39.38
	CONTROLE TECHNIQUE VALLEE DES COLONS	1 Rue de l'Iser Vallée des colons	28.83.73
	SARL CAR CONTROLE	10 Rue ARAGO ZI Ducos	25.17.06
KONE	SARL KONEX	22 lot industriel de Koné	42.84.84
KOUMAC	GARAGE DECOUX	ZI de Koumac	47.65.81
LIFOU	SARL AUTO-PRO	Wé LIFOU	45.15.10

Je soussigné,

Nom : _____ Prénom(s) : _____

Adresse domicile : N° : _____ Nom de rue, avenue, lot, route : _____

Quartier : _____ Commune : _____

Certifie avoir **vendu** **cédé à titre gratuit** le ____/____/____

Le véhicule immatriculé sous le numéro : **et désigné ci-dessous :**

Marque : _____ **Appellation commerciale :** _____

à Mr Mme Mlle Sté Autre : _____

Nom de naissance : _____ Prénom(s) : _____

Nom d'usage : _____ Date de naissance : _____ Tél : _____

Adresse domicile : N° : _____ Nom de rue, avenue, lot, route : _____

Quartier : _____ Commune : _____

Adresse postale : N° de la BP : _____ Code postal : _____ Commune : _____

Je certifie en outre que ce véhicule n'a pas subi de transformation notable susceptible de modifier les indications du certificat de conformité ou de l'actuelle carte grise.

A _____, le ____/____/____

Signature(s) du ou des VENDEUR(s) <i>(Pour les sociétés : nom, qualité et cachet)</i>	Signature(s) du ou des ACQUEREUR(s) <i>(Pour les sociétés : nom, qualité et cachet)</i>
---	---

La loi modifiée n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit à toute personne physique, justifiant de son identité, un droit d'accès et de rectification de ses données.

Toute fausse déclaration est passible des peines prévues par les articles 441-6 et 441-7 du nouveau code pénal.